GARDONS LA FORME!

Myélome Multiple et Activité Physique Adaptée



sanofi

SPORTEZ-VOUS BIEN!

Le traitement du myélome s'accompagne de douleurs, fatigue. Le corps ne réagit plus comme avant. Comment retrouver une meilleure condition physique et surmonter le traitement et le handicap?

On sait, depuis quelques années, que le fait de pratiquer une activité physique régulière est un facteur essentiel pour mieux supporter les traitements et éviter les complications.

L'Activité Physique Adaptée (APA) regroupe l'ensemble des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de chacun.

Qu'elles soient prescrites par votre médecin et dispensées par des professionnels ou que vous les pratiquiez en club ou en association, vous trouverez dans cette bande dessinée de nombreuses idées qui permettront à chacun de reprendre possession de son corps et aussi de se faire du bien au moral!

Alors "sportez" vous bien...



Ethel Szerman-Poisson Présidente de l'af3m



Ho la la la, ça y est nous y sommes, le dernier tir au but de la série!

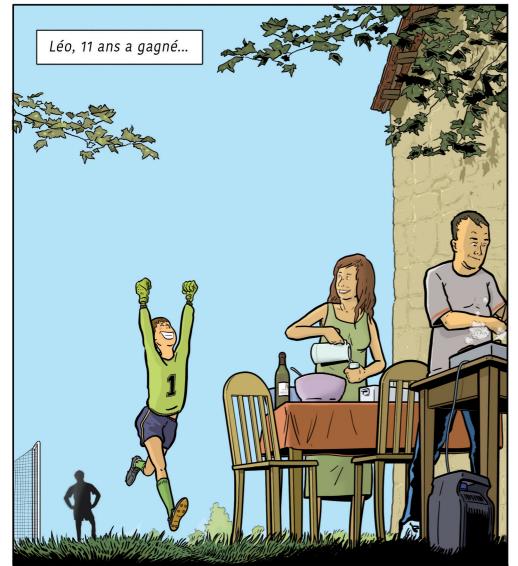
Le joueur pose le ballon... Quelle pression ! TOUT se joue sur ce coup de pied...





















fille. Ils ont tout de suite compris que c'était grave.











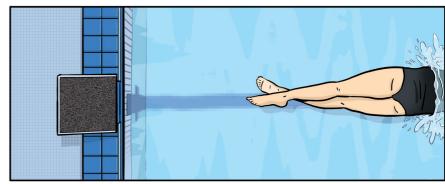


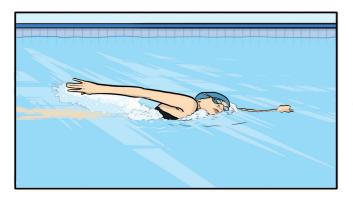




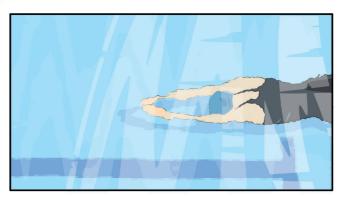








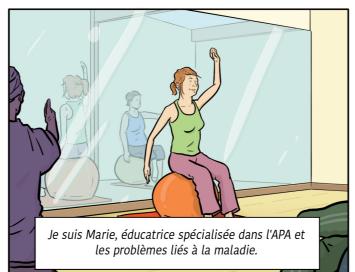
Après quelques séances de kiné, Karine s'était mise à la natation deux fois par semaine et elle aimait ça.







Elle en a donc parlé à son médecin qui l'a orientée vers moi.



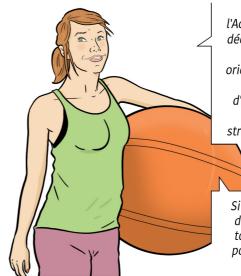


Physique à votre état général.





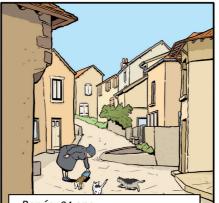
Et on voit au fur et à mesure pour progresser en termes d'intensité et de durée de l'exercice. Ceci toujours en lien avec le médecin référent. Et quelques fois, comme pour Karine, on peut aller vers du sport.



Dans tous les cas, faire de l'Activité Physique Adaptée ne se décide pas seul : il faut en parler à votre médecin qui vous orientera vers des professionnels comme moi par le biais d'associations, de partenariats avec les villes ou d'autres structures telles que des centres sportifs.

Si certains d'hôpitaux disposent de salles dédiées à l'APA, dans tous les cas, l'APA est possible pour chacun, chez lui ou autour de chez lui...



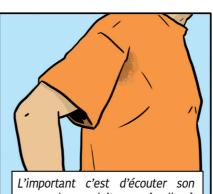




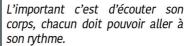


Renée, 84 ans : En rémission depuis 3 ans, sort nourrir les chats du village deux fois par jour.





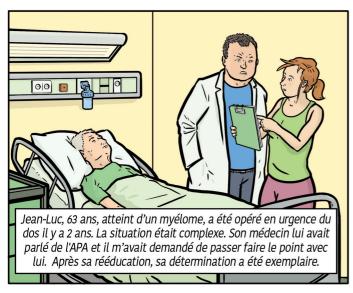
appartement.



L'objectif est de bouger et de retrouver une mobilité, et pour les plus actifs même de transpirer.

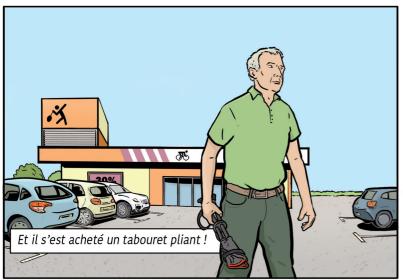


Joseph, 77 ans : Examen de contrôle dans 2 semaines, joue tous les jours à la pétanque avec ses amis.













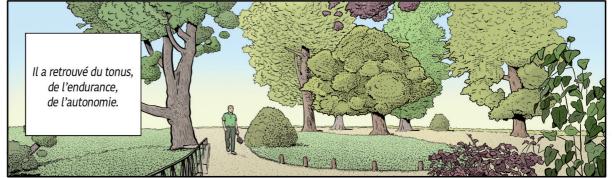










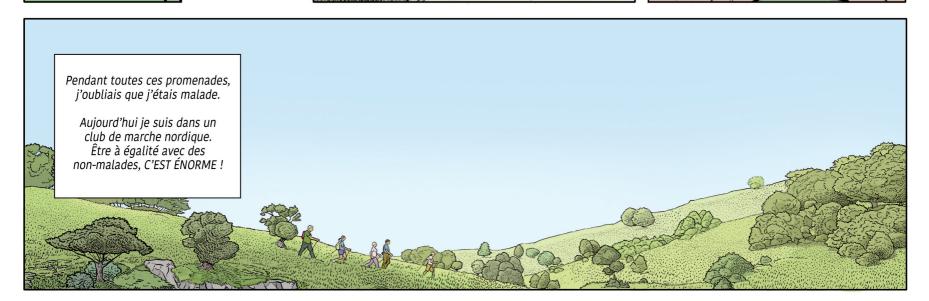


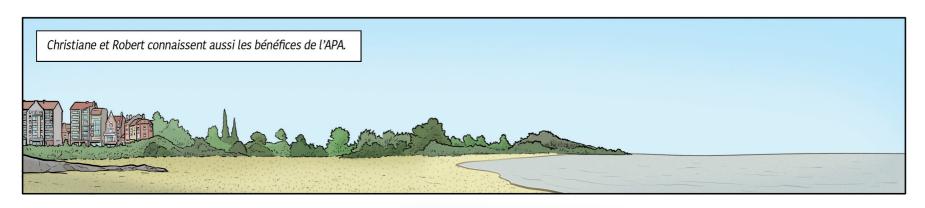
Le secret d'une APA réussie c'est la RÉ-GU-LA-RI-TÉ!

> Deux, trois fois dans la semaine, il faut pratiquer!!



















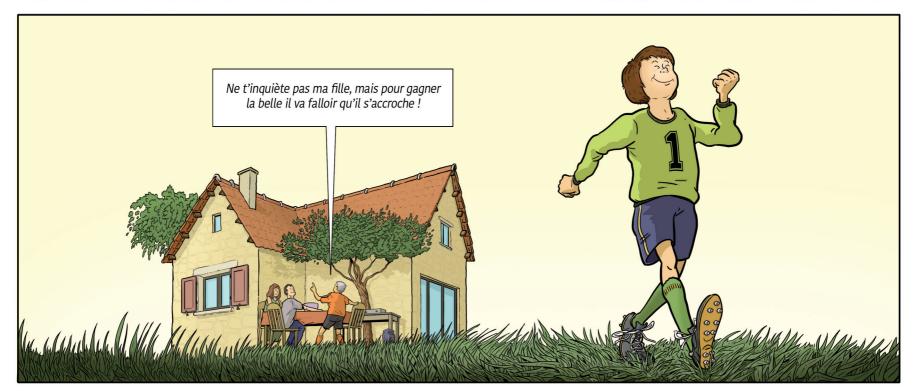












La prescription d'activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection longue durée (ALD) est inscrite dans la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.

Les patients atteints de cancer voient s'altérer leurs capacités cardiorespiratoires et musculaires. Ce déconditionnement physique peut aboutir à un état d'intolérance à l'exercice, ayant pour conséquences une diminution de l'autonomie, de la qualité de vie, de l'estime de soi, accompagnée d'une augmentation des manifestations physiques et psychologiques de la fatigue.

Les professionnels de santé ont un rôle essentiel à jouer pour, dès le diagnostic, lutter contre la sédentarité des patients et promouvoir l'engagement dans un mode de vie actif adapté à leur état de santé. C'est pourquoi il est important d'informer au plus tôt le patient sur les bénéfices attendus.



GARDONS LA FORME!

Myélome Multiple et Activité Physique Adaptée

Textes et dessins Vincent RINGLER





www.af3m.org



Sanofi Winthrop Industrie, 82 avenue Raspail - 94250 Gentilly Pour contacter l'information médicale :

Par internet: https://www.sanofimedicalinformation.com
Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants:
Depuis la Métropole: 0 800 394 000 (service et appel gratuits)
Depuis les DROM COM: 0 800 626 626 (service et appel gratuits)

